

SCHAERBEEK

1030

SCHAARBEEK

Goodies et vêtements durables
communaux : C'est possible!

ECO-CONSEIL & COMMUNICATION

Contexte

- Une Commune de 130.000 habitants avec pratique goodies
- **Deux catégories de goodies** : goodies *génériques* versus *spécifiques* (commandés directement par les services).
- Un **contexte favorable** : PCDD, motion zéro plastique & zéro déchet, URBACT (réseau d'échange européen de bonnes pratiques en matière de marchés publics)
- **Besoins** :
 - Rationnalisation des demandes
 - Centralisation des demandes
 - Visibilité des flux & gestion des stocks
 - Introduction de critères écologiques dans le marché



Démarche : 1- Benchmark externe

- Un benchmark externe d'entreprises privées et publiques fonctionnant à grande échelle : Bruxelles Ville, la Mutualité Chrétienne, la SMALS, Bruxelles mobilité, la STIB, ING.
- Vision 360° sur l'aspect « marketing », le choix des goodies, le fonctionnements (stockage & livraison)
- Une étude comparative



Démarche : 2- Etat des lieux internes

- **Rencontre des services** organisateurs d'évènements et « distributeurs de goodies » (une 10zaine de services)
 - **Objectif double :**
 - sensibilisation aux critères écologiques : référence à la charte Goodies
 - identification des besoins et des publics-cibles des évènements
 - Ajustement de la **posture** en fonction des services rencontrés
- Sur base de ces rencontres, identification des types de Goodies et des quantité par service



Charte Goodies écoresponsables

La commune de Schaerbeek s'engage - autant que possible - à :

- ▶ Ne plus produire ou commander de goodies jetables;
- ▶ Privilégier les goodies utiles;
- ▶ Privilégier les goodies qualitatifs, plus solides et qui auront un cycle de vie plus long, dans la mesure où ils constituent une alternative économique acceptable;
- ▶ Ne plus distribuer d'objets emballés individuellement.

Ces critères seront pris en compte lors de l'identification des goodies, de la prospection des fournisseurs, lors de la rédaction du cahier des charges



La liste des Goodies 2020

- Lot 1 : Gourde
- Lot 2 : Tasse
- Lot 3 : Stylo à bille rétractable
- Lot 4 : Chemise à rabats
- Lot 5. Bloc-notes
- Lot 6. Boite de crayons de couleur
- Lot 7. Sacs réutilisables
- Lot 8. T-shirt
- Lot 9. Lanyard
- Lot 10. Tour de cou multiforme
- Lot 11. Parapluie



Démarche : 3- étude de marché et prospection

- Une étude de marché est **indispensable** pour chaque type de Goodies « choisi »
- Des **recherches en matière écologique très spécifiques en fonction des types de matériaux et du marché pour chaque Goodies**
- Des fournisseurs **écologiques & moins écologiques**
- Des choix **pondérés en fonction du budget global**



Démarche : 4 - insertion de clauses spécifiques dans le CSC

Parti pris :

- Insertion d'éléments relatifs à la visibilité et l'impression du logo en critères techniques
- Certaines critères écologiques ont été introduits en critères techniques (matériaux des stylos à bille, chemises à rabat, blocs notes, boîtes de crayon de couleurs)
- Certains critères écologiques (encres aqueuses écologique, labels,...) ont été introduits en critères d'attribution en fonction de la maturité du marché écologique (gourdes, t-shirts et parapluies).
- Insertion de critères techniques et d'attribution liés à la qualité des goodies



Démarche : 5 - procédure interne de centralisation des demandes et de gestion des stocks

- **Stockage** au magasin central de la Commune
- Dématérialisation des demandes dans une **plateforme de demandes en ligne** (E-ATAL)
- Système de **validation** au Département Communication
- Mail envoyé à tous les utilisateurs pour informer de cette nouvelle procédure (catalogue goodies + mode d'emploi de demande)



Avantages et points positifs de la démarche

- Visibilité sur les besoins/utilisation réel(le)s
→ **Des adaptations possibles pour les prochains marchés**
- Centralisation et uniformisation de la procédure (distribution, ...)
- Objectifs de rationalisation atteints : 32 goodies → 11 goodies
- Goodies plus écoresponsables (amélioration continue pour la suite)
- Malgré la complexité du marché: beaucoup de réponses de fournisseurs
→ l'introduction de critères écologiques ne s'est pas avérée limitante



Points d'amélioration et difficultés

- Difficulté de faire coller les critères écologiques à la réalité du marché → importance de la prospection + utiliser des critères « larges »
- Marquage couleur sur textile et ses contraintes en terme de prix, de type d'impressions (encres végétales), et de qualité du textile (éco ou pas).
- Trouver le bon équilibre entre le descriptif technique et la pondération des critères d'attribution, en restant réaliste
- La qualité administrative des offres des fournisseurs « non éco » est moins bonne.

